



RÈGLEMENT DE
GESTION SPORTIVE
VIE INTERNATIONALE
2021-2022

PISTOLET

AVERTISSEMENT

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle dans le monde nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques, Paralympiques et mondiales.

Il convient en effet de :

- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2021/2022
- Définir les modalités de sélections et d'en préciser les règles

Pour la saison 2021/2022, les objectifs sont les suivants :

ISSF -

Championnat du Monde Carabine/Pistolet – Le Caire
Championnat d'Europe Carabine/Pistolet - Wroclaw
Championnat d'Europe 10m – Hamar
Coupes du monde Carabine/Pistolet
Coupe du monde juniors Carabine/Pistolet – Suhl
Grands Prix Carabine/Pistolet

Ces échéances constituent les compétitions majeures de l'année 2022 pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats et les compétitions internationales.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le directeur technique national ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats, de l'état d'esprit et du comportement de chaque athlète.

Par ailleurs, le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales pourront être prises en compte pour une sélection en compétition de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCES

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées.

EVALUATIONS NATIONALES PISTOLET (1)

CNTS – DU 17 AU 18 DÉCEMBRE 2021

Organisée en décembre, cette étape évaluative est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

Date : du 17 au 18 décembre 2021

Lieu : CNTS - Châteauroux

Catégorie : Toutes catégories

Critères d'accès :

- Les tireurs des collectifs A et B (Séniors et Dames)
- Les tireurs des collectifs Juniors
- Les tireurs invités sur proposition des entraîneurs

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés en classement scratch selon les modalités suivantes :

- Match 1 + Finale 1
- Match 2 + Finale 2

Finales :

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement scratch auront accès à la finale scratch.

Classement :

A l'issue des évaluations nationales, des classements scratch seront établis pour les catégories Séniors et Dames, ainsi que des classements spécifiques pour les Juniors Garçons et Juniors Filles.

Ce classement sera réalisé à l'addition des deux matchs.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors des compétitions internationales :

- Championnat d'Europe 10m – Hamar (Norvège) – du 18 au 27 mars 2022

Règles spécifiques :

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES DU COLLECTIF A :

De par leur statut, les athlètes du Collectif A sont soumis à des évaluations permanentes lors des différents stages et compétitions auxquels ils sont convoqués.

Les entraîneurs prendront en compte les performances réalisées lors de stages et de matchs préalablement définis.

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes du Collectif A devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Championnat d'Europe 10m » à réaliser (Point 8 ^e place Moyenne Européenne)	
Séniors	Dames
580	575

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) se fera dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES HORS COLLECTIF A :

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes n'appartenant pas au collectif A devront cumulativement :

- Réaliser au moins une fois en match le minima de points imposés lors des évaluations nationales, leur permettant d'accéder à un Grand Prix ISSF.
- Réaliser le minima de points imposés lors d'un Grand Prix ISSF.

Minimas « Grand Prix ISSF » à réaliser en évaluation nationale <i>(Point 20^e place Moyenne Européenne)</i>	
Séniors	Dames
575	570

Minimas « Championnat d'Europe 10m » à réaliser en Grand Prix ISSF <i>Point 8^e place Moyenne Européenne</i>	
Séniors	Dames
580	575

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) se fera dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES JUNIORS ET CADETS :

Pour prétendre à une sélection au Championnat d'Europe, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Championnat d'Europe 10m » à réaliser en match <i>Point 15^e place Moyenne Européenne</i>	
Juniors Garçons	Juniors Filles
567	561

EVALUATIONS NATIONALES PISTOLET (2) CNTS – DU 1er AU 5 AVRIL 2022

Organisée en avril, cette étape évaluative est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

Date : du 1 au 5 avril 2022

Lieu : CNTS - Châteauroux

Catégorie : Toutes catégories

Critères d'accès :

- Les tireurs des collectifs A et B (Séniors et Dames)
- Les tireurs des collectifs Juniors
- Les tireurs invités sur proposition des entraîneurs
- Les tireurs PER sur invitation

Programme :

Pour chaque épreuve olympique, deux matchs et deux finales seront organisés en classement scratch selon les modalités suivantes :

- 10M et 25M : DAMES / JUNIORS FILLES
- 10M et V.O. : SENIORS / JUNIORS GARÇONS

Pour chaque épreuve mondiale un match sera organisé en classement scratch selon les modalités suivantes :

- 25M : Toutes catégories
- Standard : Toutes catégories
- Gros Calibre : Toutes catégories

Finales :

A l'issue de chaque match sur les épreuves olympiques, les 8 premiers du classement scratch auront accès à la finale scratch.

Classement :

A l'issue des évaluations nationales, des classements scratch seront établis pour les catégories Séniors et Dames, ainsi que des classements spécifiques pour les Juniors Garçons et Juniors Filles.

Ce classement sera réalisé à l'addition des deux matchs.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors des compétitions internationales :

- Championnat d'Europe 25m –Wroclaw (Pologne) – du 5 au 18 septembre 2022
- Coupe du monde – Baku (Azébaïdjan) – du 27 mai au 9 juin 2022
- Coupe du monde – Changwon (Corée du Sud) – du 9 juillet au 22 juillet 2022
- Coupe du monde Juniors – Suhl (Allemagne) – du 9 mai au 20 mai 2022
- Jeux Mondiaux Universitaires – Chengdu (Chine) – du 22 juin au 7 juillet 2022
- Grand Prix ISSF – Grenade (Espagne) – du 20 au 31 mai 2022
- Jeux méditerranéens – Alger (Algérie) – du 25 juin au 5 juillet 2022

Règles spécifiques :

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) se fera dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES DU COLLECTIF A :

De par leur statut, les athlètes du Collectif A sont soumis à des évaluations permanentes lors des différents stages et compétitions auxquels ils sont convoqués.

Les entraîneurs prendront en compte les performances réalisées lors de stages et de matchs préalablement définis

Minimas « Collectif A » à réaliser (Point 8 ^e place Moyenne Européenne)			
Dames 10m	Hommes 10m	Dames 25m	Hommes V.O.
575	580	582	578

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES HORS COLLECTIF A :

• Pour prétendre à une sélection au ***Championnat d'Europe 25m***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes n'appartenant pas au collectif A devront cumulativement :

- Réaliser au moins une fois en match le minima de points imposés lors des évaluations nationales, leur permettant d'accéder à un Grand Prix ISSF.
- Réaliser le minima de points imposés lors d'un Grand Prix ISSF.

Minimas « Grand Prix ISSF » à réaliser en évaluation nationale	
Dames 25m	Hommes V.O.
580	575

Minimas « Championnat d'Europe 25m » à réaliser en Grand Prix ISSF	
Dames 25m	Hommes V.O.
582	575

• Pour prétendre à une sélection en ***Coupe du monde***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes n'appartenant pas au collectif A devront cumulativement :

- Réaliser au moins une fois en match le minima de points imposés lors des évaluations nationales, leur permettant d'accéder à un Grand Prix ISSF.
- Réaliser le minima de points imposés lors d'un Grand Prix ISSF.

Minimas « Grand Prix ISSF » à réaliser en évaluation nationale			
Dames 10m	Hommes 10m	Dames 25m	Hommes V.O.
570	575	580	575

Minimas « Coupe du monde » à réaliser en Grands Prix ISSF			
Dames 10m	Hommes 10m	Dames 25m	Hommes V.O.
575	580	582	578

- Pour prétendre à une sélection aux ***Jeux Mondiaux Universitaires****, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

*Seuls les athlètes remplissant les conditions définies par la Fédération Internationale du Sport Universitaire peuvent prétendre à une sélection pour cette compétition.

Minimas « Jeux Mondiaux Universitaires » à réaliser			
Dames 10m	Hommes 10m	Dames 25m	Hommes V.O.
570	578	578	575

- Pour prétendre à une sélection au **Jeux Méditerranéens**, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Jeux Méditerranéens » à réaliser	
Dames 10m	Hommes 10m
570	578

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES JUNIORS ET CADETS :

- Pour prétendre à une sélection au **Championnat d'Europe 25m**, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Les résultats de la Coupe du monde Juniors de Suhl seront également pris en compte par le comité de sélection.

Minimas « Championnat d'Europe 25m » à réaliser en évaluation nationale	
Juniors Filles 25m	Juniors Garçons V.O.
568	561

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) se fera dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

- Pour prétendre à une sélection en **Coupe du monde Juniors**, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Coupe du monde Juniors » à réaliser en évaluation nationale			
Juniors Filles 10m	Juniors Garçons 10m	Juniors Filles 25m	Juniors Garçons V.O.
561	567	563	555

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES DISCIPLINES MONDIALES :

Pour prétendre à une sélection au ***Championnat d'Europe 25m***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Championnat d'Europe » à réaliser en évaluation nationale			
Juniors Garçons P25	Juniors Garçons Standard	Séniors PPC	Séniors Standard
577	560	584	572

Les athlètes qualifiés dans une discipline olympique seront proposés en priorité au comité de sélection.

• Pour prétendre à une sélection en ***Coupe du monde Juniors***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

Minimas « Coupe du monde Juniors » à réaliser en évaluation nationale	
Juniors Garçons P25	Juniors Garçons Standard
577	560

EVALUATIONS NATIONALES PISTOLET CNTS – DU 1er AU 4 JUILLET 2022

Organisée en juillet, cette étape évaluative est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

Date : du 1er au 4 juillet 2022

Lieu : CNTS - Châteauroux

Catégorie : Toutes catégories

Critères d'accès :

- Les tireurs des collectifs A et B (Séniors et Dames)
- Les tireurs des collectifs Juniors
- Les tireurs invités sur proposition des entraîneurs

Programme :

Pour chaque épreuve olympique, deux matchs et deux finales seront organisés en classement scratch selon les modalités suivantes :

- 10M et 25M : DAMES / JUNIORS FILLES
- 10M et V.O. : SENIORS / JUNIORS GARÇONS

Finales :

A l'issue de chaque match sur les épreuves olympiques, les 8 premiers du classement scratch auront accès à la finale scratch.

Classement :

A l'issue des évaluations nationales, des classements scratch seront établis pour les catégories Séniors et Dames, ainsi que des classements spécifiques pour les Juniors Garçons et Juniors Filles.

Ce classement sera réalisé à l'addition des deux matchs.

PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors des compétitions internationales :

- Championnat du Monde 10m & 25m – *Le Caire (Égypte)* – du 12 au 25 octobre 2022

RÈGLES SPÉCIFIQUES :

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Pour composer les équipes de France, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors ou cadets en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe (Team match) se fera dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES DU COLLECTIF A :

De par leur statut, les athlètes du Collectif A sont soumis à des évaluations permanentes lors des différents stages et compétitions auxquels ils sont convoqués.

Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection prendra en compte l'ensemble des résultats internationaux qui précèdent les championnats d'Europe et du Monde et/ou des performances réalisées lors des différents stages.

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES HORS COLLECTIF A :

- Pour prétendre à une sélection en **Championnat du Monde**, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve.

Les athlètes n'appartenant pas au collectif A devront réaliser **deux fois** les minimas « Championnat du monde » lors des évaluations nationales.

En Vitesse Olympique, les minimas pourront être réalisés également lors du Grand Prix VO de Suhl du 1^{er} au 5 août 2022.

Minimas « Championnat du Monde » donnant accès au Comité de sélection			
Dames 10m	Hommes 10m	Dames 25m	Hommes V.O.
578	579	583	582

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES ATHLÈTES JUNIORS :

• Pour prétendre à une sélection en ***Championnat du Monde***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés.

En Vitesse Olympique, les minimas pourront être réalisés également lors du Grand Prix VO de Suhl du 1^{er} au 5 août 2022.

Minimas « Championnat du Monde » à réaliser en évaluation nationale			
Juniors Filles 10m	Juniors Garçons 10m	Juniors Filles 25m	Juniors Garçons V.O.
568	574	576	571

• RÈGLES SPÉCIFIQUES POUR LES DISCIPLINES MONDIALES :

Pour prétendre à une sélection au ***Championnat du monde***, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront avoir réalisé au moins une fois en match les minimas de points imposés lors des compétitions suivantes :

- Europa Cup 25 m - Suhl du 20 au 22 mai 2022 ;
- Europa Cup 25 m – Aarhus du 10 au 12 juin 2022 ;
- Europa Cup 25 m – Tallinn du 6 au 10 juillet 2022.

Minimas « Championnat du Monde »			
Juniors Garçons P25	Juniors Garçons Standard	Séniors PPC	Séniors Standard
582	565	585	576

Les athlètes qualifiés dans une discipline olympique seront proposés en priorité au comité de sélection.